

Service-Public.fr

Le site officiel de l'administration française

□ DÉMARCHE EN LIGNE

Vérifier votre inscription électorale et votre bureau de vote (Démarche en ligne)

Ministère chargé de l'intérieur

Ce service vous permet de :

- savoir sur quelle liste électorale vous êtes inscrit(e)
- connaître l'adresse de votre bureau de vote
- connaître votre numéro national d'électeur
- · savoir si vous avez des procurations en cours
- télécharger votre attestation d'inscription sur les listes électorales

Ce service est accessible avec FranceConnect ou un compte Service-public.fr

En raison d'une forte affluence, ce service peut connaître des ralentissements.

À noter

Si vous êtes inscrit sur une liste électorale de Nouvelle-Calédonie, vous devez utiliser un autre service en ligne (https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R63206) .

Faire la démarche en ligne (https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/demarches-et-outils/ISE)